

REPUBLIQUE FRANÇAISE

408 PESCALIS SPA AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE L'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS	
---	--

Numéro SIRET : 200 040 244 001 149

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BRESSUIRE

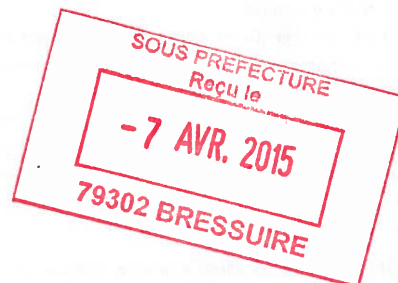
M 14

BUDGET PRIMITIF du budget annexe PESCALIS SPA ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte. etc...);

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe



Sommaire

I. Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	3
B - Modalités de vote du budget	4

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9

III. Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	11
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	12
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	13
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet

IV. Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	15 à 20
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	21
A4 - Etat des provisions	sans objet
A5 - Etalement des provisions	sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	24

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent la présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

Mardi 24 MARS 2015

Délibération n°DEL-CC-2015-055

Le vingt-quatre mars deux mille quinze, 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni sur le site de St Porchaire, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 79 – Quorum : 40

Étaient présents (64) : Jean-Michel BERNIER, Pierre-Yves MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Caroline BAUDOUIN, Jean-Marc BERNARD, Jacques BILLY, Bertrand CHATAIGNER, Yves CHOUTEAU, Gaëtan DE TROGOFF, Robert GIRAUD, Sébastien GRELLIER, Jean-Luc GRIMAUD, Gérard PIERRE, Colette VIOLEAU, Cécile VRIGNAUD, Thierry BOUSSEAU, Marc BONNEAU, Michel BOUDEAU, Gilles CHATAIGNER, Nicole COTILLON, Françoise DIGUET, Josette DUFAURET, Marcel DUPONT, Pascale FERCHAUD, Estelle GERBAUD, Bernara GIRAUD, Yves GOBIN, Dany GRENELLIER, Jean-Jacques GROILLEAU, Serge LECOUTRE, Jean-Paul LOGEAS, Joël LOISEAU, Emmanuelle MENARD, Rémi MENARD, Dominique LENNE, Philippe MICHONNEAU, Claude PAPIN, Gilles PÉRAUD, Karine PIED, Pascal PILOTEAU, Anne-Marie REVEAU, Jean-Yves BILHEU, Louis-Marie BIROT, Philippe BREMOND, Johnny BROSSÉAU, Jean-Pierre BRUNET, Pierre BUREAU, Yannick CHARRIER, Catherine CORNUAULT, Marguerite DUBRAY, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Thierry MAROLLEAU, Yves MORIN, Philippe MOUILLER, Michel PANNETIER, Claude POUSSIN, Catherine PUAUT, Christian ROY, Yolande SECHE, Jean SIMONNEAU, Dominique TRICOT, Gérard VERGER, Véronique VILLEMONTÉX

Pouvait (12) : Erik BERNARD à Pierre BUREAU, Gaëlle BERNAUD à Serge LECOUTRE, Jany ROUGER à Johnny BROSSÉAU, Martine BREMAUD à Colette VIOLEAU, Jacques COPPÉ à Jean-Pierre BRUNET, Jean-Paul GODET à Jean-Paul LOGEAS, Dominique LENNE à Pascale FERCHAUD, Sylviane MORANDEAU à Pierre-Yves MAROLLEAU, Isabelle PANNETIER à Michel PANNETIER, Martine CHARGE BARON à Catherine PUAUT, David JEAN à Claude PAPIN, Philippe ROBIN à Véronique VILLEMONTÉX

Excusés (13) : Erik BERNARD, Gaëlle BERNAUD, Jany ROUGER, Emile BREGÉON, Martine BREMAUD, Jacques COPPÉ, Jean-Paul GODET, Dominique LENNE, Sylviane MORANDEAU, Isabelle PANNETIER, Martine CHARGE BARON, David JEAN, Philippe ROBIN

Absents (2) : Patrice CLOCHARD, Bernard ARRU

Date de convocation : 18-03-2015

Secrétaire de Séance : Anne-Marie REVEAU

FINANCES

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU BUDGET ANNEXE "PESCALIS (SPA)"

Commentaire : il s'agit de voter le Budget Primitif 2015 du Budget Annexe «Pescalis (SPA)» : gestion de l'espace public lié au site touristique PESCALIS.

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Il est présenté la proposition de Budget Primitif pour l'année 2015 concernant le Budget Annexe «Pescalis (SPA)» de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	279 430,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €

Il est proposé au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais :

- d'adopter le Budget Primitif 2015 du Budget Annexe «Pescalis (SPA)», arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 279 430,00 € ;
- de voter le Budget Annexe «Pescalis (SPA)» conformément à la nomenclature M 14 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

ADOpte cette délibération,

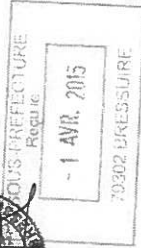
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Jean-Michel BERNIER,

Acte rendu exécutoire
après dépôt au sous-préfet
Le 1^{er} AVR. 2015
et publication au bulletin
du 1^{er} AVR. 2015.

Le Président

Philippe BODY



Code INSEE	BUDGET 408
------------	---------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPI* élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
- sans Vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	279 430.00	279 430.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0.00	0.00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0.00 (si déficit)	0.00 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	279 430.00	279 430.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0.00	0.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0.00	0.00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0.00 (si solde négatif)	0.00 (si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0.00	0.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	279 430.00	279 430.00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	128 100.00	0.00	116 910.00	116 910.00	116 910.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	195 000.00	0.00	162 020.00	162 020.00	162 020.00
65	Autres charges de gestion courante	100.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses de gestion courante		323 200.00	0.00	278 930.00	278 930.00	278 930.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	500.00	500.00	500.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		323 200.00	0.00	279 430.00	279 430.00	279 430.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL		323 200.00	0.00	279 430.00	279 430.00	279 430.00

						+
		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)				0.00
						=
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				279 430.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	23 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	52 000.00	0.00	104 430.00	104 430.00	104 430.00
74	Dotations et participations	248 200.00	0.00	175 000.00	175 000.00	175 000.00
Total des recettes de gestion courante		323 200.00	0.00	279 430.00	279 430.00	279 430.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		323 200.00	0.00	279 430.00	279 430.00	279 430.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL		323 200.00	0.00	279 430.00	279 430.00	279 430.00

						+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)				0.00
						=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				279 430.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 - RI\ 021 - DI\ 040 - RF\ 042$; $RI\ 040 - DF\ 042$; $DI\ 041 - RI\ 041$; $DF\ 043 - RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 - DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	50 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	50 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total des dépenses financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total des dépenses réelles d'investissement	50 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0.00		0.00	0.00	0.00
	TOTAL	50 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00

							+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0.00	
							=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					0.00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	50 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total des recettes d'équipement	50 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total des recettes financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total des recettes réelles d'investissement	50 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0.00		0.00	0.00	0.00
	TOTAL	50 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00

							+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0.00	
							=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					0.00	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0.00
--	-------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotatin initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	116 910.00		116 910.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	162 020.00		162 020.00
67	Charges exceptionnelles	500.00	0.00	500.00
Dépenses de fonctionnement – Total		279 430.00	0.00	279 430.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	279 430.00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0.00	0.00	0.00
Dépenses d'investissement –Total		0.00	0.00	0.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0.00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0.00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	104 430.00		104 430.00
74	Dotations et participations	175 000.00		175 000.00
	Recettes de fonctionnement – Total	279 430.00	0.00	279 430.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	279 430.00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0.00	0.00	0.00
	Recettes d'investissement – Total	0.00	0.00	0.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0.00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0.00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	0.00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	128 100.00	116 910.00	116 910.00
60611	Eau et assainissement	21 330.00	23 250.00	23 250.00
60612	Energie - Electricité	17 100.00	0.00	0.00
60622	Carburants	840.00	1 650.00	1 650.00
60631	Fournitures d'entretien	4 740.00	1 800.00	1 800.00
6064	Fournitures administratives	660.00	120.00	120.00
6068	Autres matières et fournitures	7 100.00	8 070.00	8 070.00
6078	Autres marchandises	1 236.00	0.00	0.00
611	Contrat de presta. de services	14 225.00	9 500.00	9 500.00
6132	Locations immobilières	0.00	30 000.00	30 000.00
61522	Bâtiments	4 250.00	10 000.00	10 000.00
61551	Matériel roulant	275.00	800.00	800.00
61558	entretien réparat° autr fournir	180.00	0.00	0.00
6156	Maintenance	9 475.00	6 300.00	6 300.00
616	Primes d'assurances	3 100.00	4 250.00	4 250.00
6226	Honoraires	3 200.00	300.00	300.00
6231	Annonces et insertions	18 179.00	14 950.00	14 950.00
6233	Foires et expositions	3 700.00	0.00	0.00
6236	Catalogues et imprimés	4 220.00	0.00	0.00
6256	Missions	1 950.00	0.00	0.00
6261	Frais d'affranchissement	1 600.00	500.00	500.00
6262	Frais de télécommunications	1 760.00	900.00	900.00
627	Serv. bancaires et assimilés	180.00	20.00	20.00
63512	Taxes foncières	8 800.00	4 500.00	4 500.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	195 000.00	162 020.00	162 020.00
6218	Autre personnel extérieur	0.00	53 920.00	53 920.00
64111	Rémunération principale	195 000.00	108 100.00	108 100.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	100.00	0.00	0.00
6541	Créances admises en non-valeur	100.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		323 200.00	278 930.00	278 930.00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles (c)	0.00	500.00	500.00
678	Autres charges exceptionnelles	0.00	500.00	500.00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0.00	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (e)	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		323 200.00	279 430.00	279 430.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0.00	0.00	0.00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0.00	0.00	0.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	323 200.00	279 430.00	279 430.00
---	-------------------	-------------------	-------------------

		+	
RESTES A REALISER N-1 (11)			0.00
		+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0.00
		=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			279 430.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	23 000.00	0.00	0.00
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	23 000.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	52 000.00	104 430.00	104 430.00
70632	A caractère de loisirs	52 000.00	21 000.00	21 000.00
70841	aux Budg. Ann. rég. mun CCAS écol	0.00	83 430.00	83 430.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	248 200.00	175 000.00	175 000.00
74751	GFP de rattachement	248 200.00	175 000.00	175 000.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		323 200.00	279 430.00	279 430.00
76	Produits financiers (b)	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels (c)	0.00	0.00	0.00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		323 200.00	279 430.00	279 430.00

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0.00	0.00	0.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	323 200.00	279 430.00	279 430.00
---	------------	------------	------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0.00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0.00
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		279 430.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0.00	0.00	0.00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	50 000.00	0.00	0.00
00101	AMENAGEMENT SIE	50 000.00	0.00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	50 000.00	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00	0.00
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0.00	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00
	Total des dépenses financières	0.00	0.00	0.00
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	50 000.00	0.00	0.00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0.00	0.00	0.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0.00	0.00	0.00
	Charges transférées (9)	0.00	0.00	0.00
041	Opérations patrimoniales (10)	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	50 000.00	0.00	0.00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				0.00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0.00
				=
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement .

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires .

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	50 000.00	0.00	0.00
1641	p	50 000.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00
Total des recettes d'équipement		50 000.00	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	0.00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0.00	0.00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00	0.00	0.00
18	Compte de liaison: affectation à	0.00	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0.00	0.00	0.00
Total des recettes financières		0.00	0.00	0.00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0.00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		50 000.00	0.00	0.00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0.00	0.00	0.00
040	Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0.00	0.00	0.00
041	Opérations patrimoniales (9)	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0.00	0.00	0.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		50 000.00	0.00	0.00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0.00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0.00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	0.00
---	------

IV - ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					AI.J

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equip non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00					
Dépenses d'ordre	0,00					
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 al 1 et R. 5211-14 + L.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES						IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)						AI.1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements municipaux (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equip non municipaux (c/2004) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières						0,00
Dépenses d'ordre						0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	279 430,00	0,00	279 430,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	279 430,00	0,00	279 430,00

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	279 430,00	0,00	279 430,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	279 430,00	0,00	279 430,00

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1.1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	----------------------------------	--	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES							
Total recettes d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrat de presta. de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61522	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
627	Serv. bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ven	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	aux Budg. Ann.rég.mun CCAS écol	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	
IV	IV
A1.1	A1.1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES							
	Total recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses réelles de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	279 430,00	0,00	279 430,00
		0,00	0,00	0,00	279 430,00	0,00	279 430,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	116 910,00	0,00	116 910,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	23 250,00	0,00	23 250,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	1 650,00	0,00	1 650,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	120,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	8 070,00	0,00	8 070,00
611	Contrat de presta. de services	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	9 500,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
61522	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	6 300,00	0,00	6 300,00

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	4 250,00	0,00	4 250,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	14 950,00	0,00	14 950,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	900,00
627	Serv. bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	20,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	162 020,00	0,00	162 020,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	53 920,00	0,00	53 920,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	108 100,00	0,00	108 100,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES						
	Total recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	279 430,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	279 430,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	104 430,00	0,00
70841	aux Budg. Ann. rég. mun CCAS écol	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	83 430,00	0,00
74751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	175 000,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
011	Charges à caractère général	0,00	116 910,00	0,00	116 910,00
60611	Eau et assainissement	0,00	23 250,00	0,00	23 250,00
60622	Carburants	0,00	1 650,00	0,00	1 650,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00
6064	Fournitures administratives	0,00	120,00	0,00	120,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	8 070,00	0,00	8 070,00
611	Contrat de presta. de services	0,00	9 500,00	0,00	9 500,00
6132	Locations immobilières	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
61522	Bâtiments	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	800,00	0,00	800,00
6156	Maintenance	0,00	6 300,00	0,00	6 300,00
616	Primes d'assurances	0,00	4 250,00	0,00	4 250,00
6226	Honoraires	0,00	300,00	0,00	300,00
6231	Annonces et insertions	0,00	14 950,00	0,00	14 950,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	500,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	900,00	0,00	900,00
627	Serv. bancaires et assimilés	0,00	20,00	0,00	20,00
63512	Taxes foncières	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	162 020,00	0,00	162 020,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	53 920,00	0,00	53 920,00
64111	Rémunération principale	0,00	108 100,00	0,00	108 100,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	500,00	0,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	500,00	0,00	500,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	279 430,00	0,00	279 430,00
Recettes de l'exercice		0,00	279 430,00	0,00	279 430,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	104 430,00	0,00	104 430,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
70841	aux Budg. Ann.rég.mun CCAS écol	0,00	83 430,00	0,00	83 430,00
74	Dotations et participations	0,00	175 000,00	0,00	175 000,00
74751	GFP de rattachement	0,00	175 000,00	0,00	175 000,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	279 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	279 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	116 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	23 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	8 070,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrat de presta. de services	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61522	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	4 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	14 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Serv. bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assis	0,00	0,00	0,00	0,00	162 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	53 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	108 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	279 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	279 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	104 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	aux Budg. Ann. rég. mun CCAS écol	0,00	0,00	0,00	0,00	83 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		0.00	0.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0.00	0.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0.00	0.00
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0.00	0.00	0.00	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)		Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	0.00	III 0.00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0.00	0.00
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	0.00	0.00
024	Virement de la section de fonctionnement (d)	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	0.00
Ressources propres disponibles IV	0.00
Solde V = IV - II(6)	0.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour

Contre

Abstentions

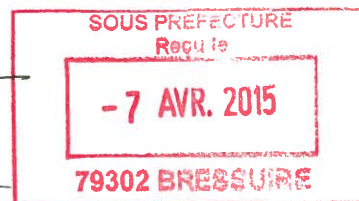
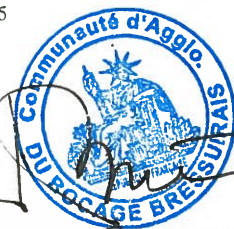
79
64
76
76
/
/

Date de convocation : 18/03/2015

Présenté par le Président (1),
A Bressuire, le 24 Mars 2015

Le Président,

Délibéré par le Conseil communautaire (2),
A Bressuire, le 24 Mars 2015

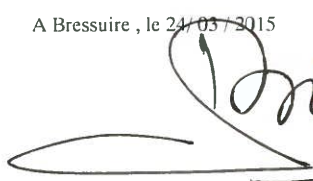


Les membres du Conseil Communautaire

--	--

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ... et de la publication le ...

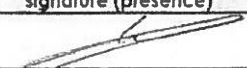
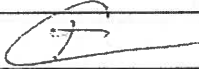
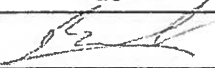
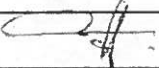
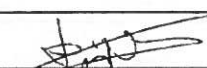
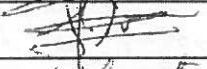
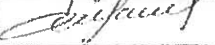
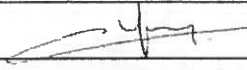
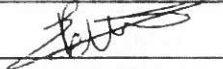
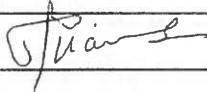
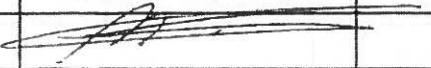
A Bressuire, le 24/03/2015

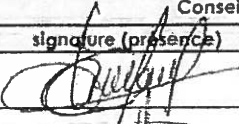
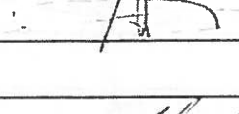
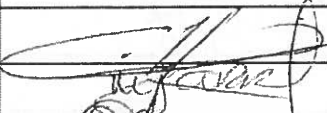
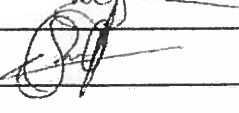
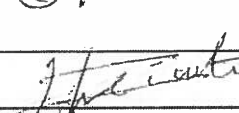
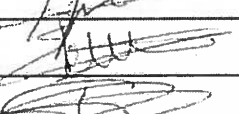
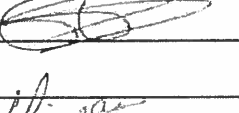
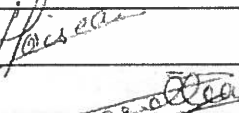
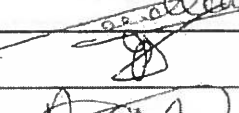
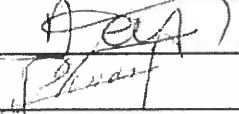
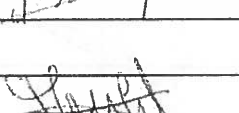
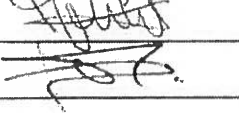
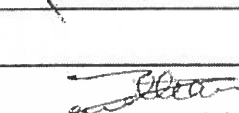
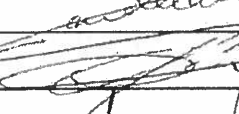
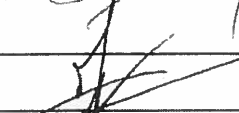
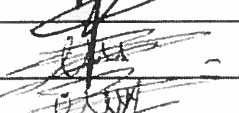
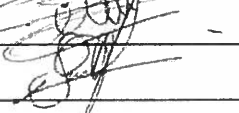
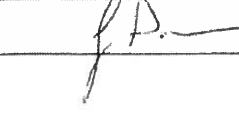
 

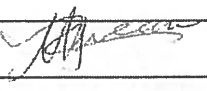
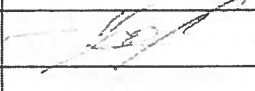
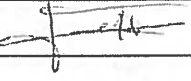
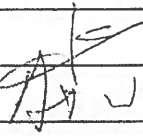
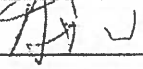
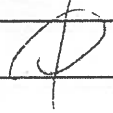
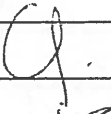
(1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant :

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 24/03/2015			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	ARRU	Bernard	absent			
Titulaire	M.	BARRAUD	Joël				
Suppléant	M.	GODET	Jean-Pierre				
Titulaire	Mme	BAUDOUIN	Caroline				
Titulaire	M.	BERNARD	Erik		x	x	BUREAU Pierre
Titulaire	M.	BERNARD	Jean-Marc				
Suppléant	M.	CHAUVÉ	Frédéric				
Titulaire	Mme	BERNAUD	Gaëlle		x	x	LECOUTRE Serge
Titulaire	M.	BERNIER	Jean-Michel				
Titulaire	M.	BILHEU	Jean-Yves				
Suppléante	Mme	GAUVRIT	Marie				
Titulaire	M.	BILLY	Jacques				
Suppléant	M.	BILHEU	Christian				
Titulaire	M.	BIROT	Louis-Marie				
Suppléant	Mme	SOULARD	Christine				
Titulaire	M.	BOISSEAU	Thierry				
Titulaire	M.	BONNEAU	Marc				
Titulaire	M.	BOUDEAU	Michel				
Suppléant	M.	LE BARS	Pascal				
Titulaire	M.	BREGEON	Emile		x		
Titulaire	Mme	BREMAUD	Martine		x	x	VOLLEAU Colette
Titulaire	M.	BREMOND	Philippe				
Titulaire	M.	BROSSEAU	Johnny				
Titulaire	M.	BRUNET	Jean-Pierre				
Suppléant	M.	LAGOGUÉE	Pascal				
Titulaire	M.	BUREAU	Pierre				
Titulaire	Mme	CHARGE BARON	Martine		x	x	PUAUT Catherine
Suppléant	Mme	TOURRENNE	Hélène				
Titulaire	M.	CHARRIER	Yannick				
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Bertrand				
Suppléante	Mme	TURPEAU	Patricia				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 24/03/2015			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Gilles				
Suppléant	M.	ONILLON	Gilles				
Titulaire	M.	CHOUTEAU	Yves				
Titulaire	M.	CLOCHARD	Patrice	absent			
Titulaire	M.	COPPET	Jacques		x	x	BRUNET Jean-Pierre
Suppléant	M.	CHESSE	Patrice				
Titulaire	Mme	CORNUAULT	Catherine				
Suppléant	M.	BOULANGER	Philippe				
Titulaire	Mme	COTILLON	Nicole				
Suppléant	M.	BERTRAND	Olivier				
Titulaire	M.	DE TROGOFF	Gaëtan				
Suppléant	Mme	BONNET	Dany				
Titulaire	Mme	DIGUET	Francette				
Titulaire	Mme	DUBRAY	Marguerite				
Titulaire	Mme	DUFAURET	Josette				
Titulaire	M.	DUPONT	Marcel				
Suppléant	Mme	FOUILLET	Isabelle				
Titulaire	Mme	FERCHAUD	Pascale				
Suppléant	M.	TRAPU	Stéphanie				
Titulaire	Mme	GERBAUD	Estelle				
Titulaire	M.	GIRAUD	Bernard				
Suppléant	M.	METAIS	Jean-Claude				
Titulaire	M.	GIRAULT	Robert				
Suppléant	M.	MENARD	Yannick				
Titulaire	M.	GOBIN	Yves				
Suppléant	M.	CHARRIER	Gérard				
Titulaire	M.	GODET	Jean-Paul		x	x	LOGEAIS Jean-Paul
Suppléant	M.	GRIMAUULT	Jean-Paul				
Titulaire	M.	GRELLIER	Dany				
Suppléant	Mme	ROY	Valérie				
Titulaire	M.	GRELLIER	Sébastien				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 24/03/2015			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	GRIMAUD	Jean-Luc				
Titulaire	M.	GROLLEAU	Jean-Jacques				
Suppléant	M.	MOTARD	Francis				
Titulaire	M.	GUILLERMIC	André				
Titulaire	Mme	JARRY	Marie				
Titulaire	M.	JEAN	David		x	x	PAPIN Claude
Suppléant	M.	POIRIER	Pascal				
Titulaire	M.	LECOUTRE	Serge				
Titulaire	Mme	LENNE	Dominique		x	x	FERCHAUD Pascale
Titulaire	M.	LOGEAIS	Jean-Paul				
Suppléant	M.	OLIVIER	Jean-Luc				
Titulaire	M.	LOISEAU	Joël				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Thierry				
Titulaire	Mme	MENARD	Emmanuelle				
Titulaire	M.	MENARD	Rémy				
Suppléant	M.	CHIRON	Georges				
Titulaire	Mme	MERLET	Rachèle				
Titulaire	M.	MICHONNEAU	Philippe				
Suppléant	M.	BROSSEAU	Dominique				
Titulaire	Mme	MORANDEAU	Sylviane		x	x	MAROLLEAU Pierre-Yves
Titulaire	M.	MORIN	Yves				
Suppléant	M.	GAUTHIER P	Patrice				
Titulaire	M.	MOUILLER	Philippe				
Titulaire	M.	PANNETIER	Isabelle		x	x	PANNETIER Michel
Titulaire	Mme	PANNETIER	Michel				
Titulaire	M.	PAPIN	Claude				
Suppléant	M.	BOISSONOT	André				
Titulaire	M.	PETRAUD	Gilles				
Titulaire	Mme	PIED	Karine				
Titulaire	M.	PIERRE	Gérard				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 24/03/2015			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Suppléant	M.	THIBAUDEAU	Guy				
Titulaire	M.	PILOTEAU	Pascal				
Suppléant	Mme	RABILLOUD	Hélène				
Titulaire	M.	POUSIN	Claude				
Suppléant	M.	AUDOUIT	Gérard				
Titulaire	Mme	PUAUT	Catherine				
Suppléant	Mme	RAUTUREAU	Chantal				
Titulaire	Mme	REVEAU	Anne-Marie				
Suppléant	Mme	VRIGNAULT	Marie-Claude				
Titulaire	M.	ROBIN	Philippe	manque signature	X	X	VILLEMONTAIX Véronique
Titulaire	M.	ROUGER	Jany		x	x	BROSSEAU Johnny
Suppléant	M.	JULIEN	Christian				
Titulaire	M.	ROY	Christian				
Suppléant	Mme	MARSAULT	Nicole				
Titulaire	Mme	SECHET	Yolande				
Suppléant	M.	CANTET	Jérôme				
Titulaire	M.	SIMONNEAU	Jean				
Titulaire	M.	TRICOT	Dominique				
Suppléant	M.	MERCERON	Philippe				
Titulaire	M.	VERGER	Gérard				
Suppléant	M.	POINT	Serge				
Titulaire	Mme	VILLEMONTAIX	Véronique				
Titulaire	Mme	VOLLEAU	Colette				
Titulaire	Mme	VRIGNAUD	Cécile	